

## **GROUPE RENAULT**

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE

Tel: 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34

www.cgt-renault.com - e-mail: usines@cgt-renault.com
Intranet Renault: cgt.central@renault.com



Le 8 avril 2020

Madame Clotilde Delbos.

Directeur général par intérim et directeur financier du Groupe,

Monsieur Jean-Dominique Senard,

Président du Groupe Renault,

Le vendredi 3 avril dernier, vous avez adressé un courrier à l'ensemble des salariés de l'entreprise pour leur faire état « .... en ces temps de pandémie, d'une mobilisation sans précèdent, d'élans de solidarité, individuels comme collectifs, petits comme grands... dont les hommes et les femmes de l'entreprise sont capables... ».

En conclusion, vous avez annoncé, « ... au nom des salariés ... un double soutien financier de la Fondation d'entreprise Renault... à la Fondation des Hôpitaux de France et à l'acteur d'économie sociale et solidaire MicroDON pour la mise en place d'une plateforme à destination des collaborateurs du Groupe situés en France... ».

Votre message a été diffusé au personnel de l'entreprise au moment de l'annonce de la signature d'un accord intitulé « contrat de solidarité et d'avenir » non signé par la CGT. Accord qui prévoit entre autres, le prélèvement obligatoire d'une journée de repos pour tout le personnel et d'une journée supplémentaire pour 5 jours chômés pour financer la perte de rémunération liée à l'activité partielle.

Vous le savez, cet accord prévoit également « pour soutenir la reprise d'activité », l'allongement du temps travail jusqu'à 6 jours par semaine, qui s'ajoute au possible allongement du temps de travail journalier et au raccourcissement des congés d'été à 12 jours consécutifs.

Il est utile tout d'abord de vous préciser que la mobilisation des salariés n'est pas sans précèdent. Ils se mobilisent tous les jours et toujours plus fortement dans leur travail et au fil des conditions toujours plus difficiles, ils le font de plus en plus fortement au détriment de leur santé.

L'activité partielle et le confinement ne sont pas du repos. Par votre accord, en confisquant des jours de congés au personnel, vous leur enlevez la possibilité de se reposer, leur temps de loisir, de culture... avec toutes les incidences sur leur santé. Mais c'est aussi leur vie sociale et familiale qui en est affectée à laquelle s'ajouteront les conséquences de l'allongement du temps du travail.

Si vous évoquez à juste titre l'élan de solidarité dont font preuve les salariés en général, vous restez muets quant à l'absence de participation des actionnaires, qui pour l'heure, vont toucher 312 millions d'€ de dividendes. Masse financière prélevée sur le travail du personnel qui pourrait d'une part, financer la perte de leur rémunération liée à l'activité partielle, et d'autre part, être réinvestie dans l'ingénierie et dans notre appareil industriel.

Si vous évoquez à raison l'implication du personnel, vous vous exonérez et par la même occasion tous les membres du Comité Exécutif du Groupe, de toute contribution financière à l'élan de solidarité collective que l'accord impose pourtant à tous les salariés de l'entreprise.

**Vous entendez soutenir**, au nom des salariés, «*l'acteur d'économie sociale et solidaire MicroDON* » parce encore une fois, c'est aux seuls salariés, aux seuls citoyens qu'il est demandé, individuellement, de faire preuve de solidarité envers les autres.

Finalement, ce n'est pas à la solidarité que vous faites appel mais à la charité. Vous feignez de confondre solidarité et charité parce que ceci vous permet de masquer ce que révèle l'actuelle pandémie pour ne pas en aborder les causes.

Le manque de moyens de nos hôpitaux en personnel, en matériels (lits de réanimations, respirateurs, masques...), en médicaments... les inégalités quant à l'accès aux soins et aux conditions du confinement... sont autant d'éléments factuels largement mis au-devant de la scène dans la période, et pas seulement par la communauté scientifique et médicale.

L'état de délabrement de notre système de santé et plus largement de nos services publics trouve son origine précisément dans les multiples attaques contre notre système de protection sociale et solidaire.

La solidarité se distingue de la charité. La solidarité repose sur l'appartenance à une communauté, qu'elle soit nationale, professionnelle ou familiale. Les plus fortunés, ou les moins exposés au risque, contribuent davantage que les moins fortunés ou les plus exposés, mais tous ont les mêmes droits. A la différence de la charité, la solidarité ne divise donc pas le monde entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent : tous doivent contribuer au régime selon leurs capacités, et tous ont le droit d'en bénéficier selon leurs besoins.

Les exonérations de cotisations sociales assises sur le travail (des salariés comme des entreprises), la part croissante des rémunérations non assujetties aux cotisations sociales comme l'intéressement, les milliers de suppressions d'emplois résultants des délocalisations et de l'intensification du travail... sont autant de moyens en moins pour la solidarité nationale, pour le financement des services publics et de notre système de santé notamment.

Et les actions de mécénat de la fondation Renault faites au nom de sa Responsabilité Sociale sont peut-être charitables, mais bien dérisoires face à l'assèchement des finances publiques.

La stratégie financière de Renault que vous poursuivez, réduit la finalité de l'entreprise à la seule rentabilité toujours croissante au bénéfice d'une poignée d'individus. Elle se fait au détriment de la solidarité nationale.

Au nom de la « performance », la mise en concurrence des salariés Renault à travers le monde les conduit à accepter des conditions sociales toujours plus dégradées pour dans un temps court, espérer avoir du travail que les autres n'auront plus. Ceci tend à dessein, à opposer les salariés les uns contre les autres.

L'explosion des collectifs de travail, l'isolement et l'individualisation des salaires axés sur des objectifs bien souvent inatteignables et toujours plus déconnectés du travail, s'inscrivent dans une même logique ayant vocation à générer le chacun pour soi et à déliter les coopérations entre salariés pourtant indispensables.

On pourrait aussi évoquer la commande de plus d'1million de masques par Renault pour faire reprendre nos activités au plus vite, quand le système de santé ou encore les EHPAD n'en sont pas ou insuffisamment pourvus.

Nous sommes donc bien éloignés du discours managérial sur « les vertus solidaires » relayé par la communication côté rue. Côté cours, le management et les organisations du travail ont pour effet, dans la vraie vie, de fragmenter les solidarités dont font encore preuve les salariés dans leur ensemble.

Nous avons choisi de nous adresser à vous par cette lettre ouverte parce que vous n'avez pas daigné répondre aux différentes sollicitations de la CGT au long des derniers mois.

Si « le dialogue social » est l'expression récurrente du management et du patronat en général, nous constatons dans les faits qu'il est synonyme d'allégeance aux thèses libérales, pour qui le marché pour le marché de toutes les activités humaines est un dogme indiscutable, quand bien même, il met en péril la planète et les conditions de vie de ses populations.

La pandémie est un révélateur des maux de notre société et il convient de s'attaquer aux causes. « Les applaudissements depuis les balcons, les dons, les mises à disposition... » partent d'un bon sentiment mais ils ne régleront rien, si rien n'est fait pour reconsidérer les modes de financement de nos services publics.

Par ailleurs, nous ne sommes pas dupes. La volonté du patronat et de votre direction à vouloir inscrire dans la durée les ordonnances remettant en cause les dispositions du code du travail sont sans ambiguïté et nous nous y opposerons le plus fermement possible.

La CGT a déjà formulé ses critiques sur les causes de la situation de l'entreprise, mais elle a aussi des propositions. La CGT a travaillé un projet industriel au service du progrès social et de l'environnement. Elle considère que Renault peut et doit répondre aux besoins de mobilité de tous en proposant des véhicules populaires et répondant aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. Projet bien entendu amendable, soumis à la discussion de tous.

Aussi, nous réitérons notre demande de vous rencontrer pour que vous puissiez nous entendre, échanger et confronter nos points de vue.

Dans l'espoir cette fois, d'être entendu.

Cordialement,

Pour la coordination des syndicats CGT

Fabien Gâche